

Mme Danielle Roy Marinelli

Mairesse de Lévis

Montréal, le 20 avril 2009

Madame,

La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours!* tient à vous sensibiliser sur un dossier important qui concerne la santé des citoyennes et des citoyens de votre ville et de leur environnement, c'est-à-dire la fluoration de l'eau potable.

Nous savons que certains secteurs comme St-Romuald, St-Jean-Chrysostome et une partie du secteur Saint-David ont de l'eau potable fluorée. Nous vous demandons de cesser la fluoration dans ces secteurs et de ne pas aller de l'avant pour fluorer l'ensemble de votre réseau.

La Coalition *Eau Secours!* s'oppose à la fluoration de l'eau potable des aqueducs et demande au gouvernement du Québec qu'une loi de santé publique l'interdise, car nous jugeons que ce n'est pas la bonne façon d'atteindre l'objectif de santé dentaire.

Voici pourquoi la Coalition *Eau Secours!* est contre la fluoration de l'eau potable :

- On impose un médicament sans prescription d'un médecin à toute une population qui individuellement n'a pas donnée son consentement et dont le besoin n'est pas identifié.
- Le fluorure ajouté à l'eau est une substance plus toxique que le mercure et de nombreuses études scientifiques démontrent des effets nocifs pour la santé et l'environnement.
- Le fluorure n'agit que s'il est en contact direct avec les dents. Il n'est pas indiqué de l'ingérer.
- Pourquoi fluorer 100% de l'eau potable, lorsque moins de 1% de l'eau est bue ou utilisée pour l'alimentation, donc un très faible pourcentage se retrouve en contact

avec les dents.

- On ne connaît pas les conséquences au niveau de la bioaccumulation du fluor, un produit toxique qui se retrouve dans l'eau usée, ainsi que ses conséquences sur l'environnement.
- Le fluorure peut être néfaste pour certaines personnes, dont les personnes âgées, les diabétiques, les personnes souffrant d'insuffisance rénale. Les bébés et les enfants sont également sensibles au fluor. Les effets négatifs que le fluor peut causer sur la santé sont, entre autres, le risque accru de fractures, la réduction du quotient intellectuel et la fluorose dentaire.
- L'eau fluorée n'est pas une mesure nécessaire pour ceux qui se brossent les dents régulièrement. Pour la population qui en aurait besoin, il existe des moyens beaucoup plus efficaces et moins coûteux comme de l'éducation dans les écoles et la distribution de brosses à dents et de dentifrice.

De plus *Eau Secours!* s'inquiète de la pollution de l'eau à grande échelle par ce produit chimique. Nous revendiquons que le débat et la décision soient au niveau du gouvernement du Québec et non municipalité par municipalité. Finalement, nous exigeons que tous les points de vue soient entendus dans tous les cas de débat public.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous demandons de considérer les dangers reliés au fluor et de cesser la fluoration de l'eau potable dans les secteurs concernés.

Pour la Coalition *Eau Secours!*, il est important de préserver la qualité de l'eau dans une perspective de santé publique, de protection de l'environnement et de droits des citoyens. Nous demeurons à votre entière disposition si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

Veuillez recevoir, Madame Roy Marinelli, nos meilleures salutations.

Martine Ouellet

Présidente

Eau Secours!

